

FICHE FORMATION - BTS

BTS Assistance technique d'ingénieur

Apprentissage – formation en alternance

Public concerné, prérequis, conditions d'accès

- Vous êtes titulaire d'un Bac (ou tout autre diplôme de niveau 4)
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*
- Vous souhaitez
 - Apprendre un métier
 - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
 - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
 - Sécuriser votre parcours de formation
 - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 2 ans (20 semaines de formation (700 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire).

Résumé de la formation :

Le BTS Assistance Technique d'Ingénieur forme des techniciens supérieurs capables d'assister les ingénieurs dans les domaines de la conception, la production et la maintenance.

Les enseignements incluent les sciences de l'ingénieur, la gestion de projet, la mécanique, l'électricité et l'informatique industrielle.

La formation alterne cours théoriques, travaux pratiques et stages en entreprise.

Elle permet une insertion professionnelle directe ou une poursuite d'études.

Métiers visés : (4 métiers maximum) (source France compétences, types d'emplois accessibles)

Assistant(e) ingénieur d'études ou de fabrication

Technicien(ne) d'essais ou de tests

Chargé(e) d'affaires techniques

Responsable de suivi de production

Résumé du métier (source France Compétences secteur d'activités):

L'assistant technique d'ingénieur collabore à la mise au point, à la fabrication et à la maintenance de produits techniques complexes.

Il travaille souvent en transversalité avec les services de conception, production et qualité.

Ses missions peuvent inclure la réalisation d'essais, la rédaction de rapports techniques ou encore la gestion de petits projets.

Il exerce généralement dans l'industrie, le bâtiment, les laboratoires ou les bureaux d'études.

Objectifs (source FC objectifs et contextes de la certification) :

Acquérir les bases scientifiques et techniques nécessaires à l'assistance en ingénierie.

Développer des compétences en mécanique, électricité et automatisme.

Apprendre à utiliser les outils numériques et logiciels liés aux métiers de l'ingénierie.

Maîtriser les méthodes de gestion de projet technique.

Savoir organiser et réaliser des essais et des tests techniques.

Comprendre les principes de la qualité et de la sécurité industrielle.

Rédiger des documents techniques et synthétiser des résultats.

Collaborer en contexte professionnel avec différents services techniques.

Préparer à intégrer le monde professionnel ou à continuer vers un diplôme supérieur.

Acquérir une expérience pratique via deux périodes de stage en entreprise.

Contenus (source FC compétences attestées) :

Enseignements généraux :

Culture générale et expression : ~150 h/an

Langue vivante étrangère : ~120 h/an

Mathématiques : ~200 h/an

Physique-Chimie : ~130 h/an

Enseignements techniques et professionnels :

Sciences industrielles de l'ingénieur : ~300 h/an

Projet encadré (étude technique) : ~100 h/an

Travaux pratiques technologiques : ~200 h/an

Informatique industrielle et programmation : ~100 h/an

Gestion de projet et communication technique : ~80 h/an

Économie-Gestion et environnement réglementaire : ~70 h/an

Prérequis pour intégrer la formation

Être titulaire d'un baccalauréat scientifique (général ou technologique : STI2D, S, STL, etc.)

Avoir des bases solides en mathématiques, physique-chimie et sciences de l'ingénieur

Une orientation vers les métiers techniques est recommandée

Une motivation pour les activités expérimentales et la résolution de problèmes techniques

Coût :

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,

Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

Poursuite d'étude :

Possibilité de poursuivre en licence professionnelle notamment.

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Validations(s) : Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 5 (BTS) + d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37561/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s):

NSF **250** – ROME **M1605**

FORMACODE **35047 - 35008** – RNCP**37561**

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Renseignements et inscriptions :

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A